

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 11 JUIN 2010

d'Indre-et-Loire le :

14 JUIN 2010

Membres titulaires présents :

M. Alain DAYAN / M. Gilbert HELENE / M. Philippe LE BRETON / M. Jean-Marie BEFFARA / M. Gilles DEGUET / M. Patrick POIRIER/ Jean-Claude LANGUENNOU/ Mme Martine CHAIGNEAU /M. Serge BABARY / M. Nicolas GAUTREAU.

Membres titulaires absents :

Mme FORTIER de la Région Centre, représentée par M. Pierre-Alain ROIRON.

Membres suppléants présents :

M. Pierre-Alain ROIRON / M. Christophe ROSSIGNOL

.....

**10/06/02 – ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU SYNDICAT MIXTE POUR
L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT
INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

Monsieur DAYAN, Président donne lecture du rapport suivant :

Conformément aux dispositions prévues à l'article L.2121-8 du CGCT, applicables au fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale, le Comité syndical doit établir son règlement intérieur.

Ce règlement a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du Comité syndical et du Bureau du syndicat mixte

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2121-8,

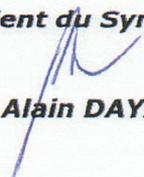
- **ADOpte** le règlement intérieur du syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire joint à la présente délibération.

Le Comité syndical vote à l'unanimité.

.....

Acte exécutoire le 17 JUIN 2010 après transmission et publication ; les actes de portée individuelle devant être notifiés.

Le Président du Syndicat Mixte


Alain DAYAN